

# 40H - 300 Frs C'EST POSSIBLE

## NEGOCIATIONS AUJOURD'HUI

Nos représentants, délégués par l'assemblée générale du 2 octobre 1973 sont reçus ce matin par le Conseil d'Etat (CE) et les directeurs des hôpitaux. Notre délégation ne va pas justifier le bien fondé de notre revendication "40 H - 300 Frs.". Elle va prendre connaissance des propositions du CE. SEULE L'ASSEMBLEE DE CE SOIR DECIDERA DE L'ACTION A MENER. Le CE va essayer de nous diviser. Il va, peut-être, tenter de montrer :

- Que nos revendications ne sont pas réalistes,
- Qu'elles tombent au mauvais moment (période électorale)
- Qu'elles ne peuvent être reçues globalement, les différents établissements hospitaliers dépendant de différentes administrations,
- Qu'il veut s'en tenir aux habituelles augmentations par catégorie (personnel qualifié par exemple)
- Que le problème posé par notre revendication dont le CE comprend la nécessité, est trop impliqué pour être résolu rapidement et qu'une commission l'étudiera !

NOUS REFUSONS TOUTES LES DIVISIONS.

LES 300 Frs. ET LES 40 HEURES PEUVENT ETRE OBTENUS AUJOURD'HUI  
SI LE CONSEIL D'ETAT LE VEUT !

Pour cette année le CE dispose d'un crédit spécial de 6 MILLIONS de francs. Ce crédit peut couvrir l'augmentation de "300.-- frs. pour tous" pour oct. nov. décembre 1973. L'augmentation étant acquise, elle figurera au budget 1974 qui sera bientôt voté. Un crédit lui sera adjoint pour nous payer les "300.-- frs rétroactifs", (janvier à septembre 1973), et les frais d'augmentation des effectifs dus à la semaine de 40 H. Ces 40 H peuvent et doivent être accordés par le CE. NOUS N'ACCEPTONS PAS DE VAGUES PROMESSES, NOUS DEMANDONS AU CE UN ENGAGEMENT FERME.

A 20 H 15 CE SOIR

TOUS A L'ASSEMBLEE GENERALE SALLE DU FAUBOURG, rue des Terreaux du Temple, 8

La délégation rapportera le résultat de l'entrevue avec le CE. Si nous n'avons pas obtenu gain de cause, nous déciderons le débrayage prévu pour demain.

40 HEURES POUR TOUS 300 Frs. POUR TOUS AVEC EFFET RETROACTIF AU 1.1.73

DEBLOCAGE DES 6 MILLIONS POUR CETTE ANNEE

mercredi, 10 octobre 1973

Comité d'action unitaire  
Commission de popularisation